



Bac de sortie du scanner HP Pro

Manuel de l'utilisateur

Edition 2

© Copyright 2017 HP Development Company,
L.P.

Notes légales

Les renseignements contenus dans ce document peuvent être modifiés sans préavis.

Les seules garanties relatives aux produits et services HP sont énoncées dans les déclarations de garantie expresse accompagnant lesdits produits et services. Rien dans le présent document ne peut être considéré comme constituant une garantie supplémentaire. HP n'est pas responsable en cas d'erreurs ou d'omissions techniques ou éditoriales dans le présent document.

Sommaire

1 Introduction	1
Espace requis	2
2 Contenu du carton	3
3 Ajustement de la butée	4
4 Ajustement de l'inclinaison du bac	6
Conseils pour réussir une numérisation en lot	7
5 Pliage du bac pour le stocker	9
6 Déclaration de garantie limitée de HP	11
A. Extension de la garantie limitée HP	11
B. Limitations de garantie	13
C. Limitations de responsabilité	13
D. Législation locale	13
Notifications réglementaires	13

1 Introduction

Cet accessoire pour le scanner HP Pro est conçu pour empiler des feuilles de papier de même format numérisées en lot. Il a été conçu pour obtenir des performances optimales avec du papier ordinaire et du papier normal (75–80 g/m²) avec peu de tendance à s'enrouler.

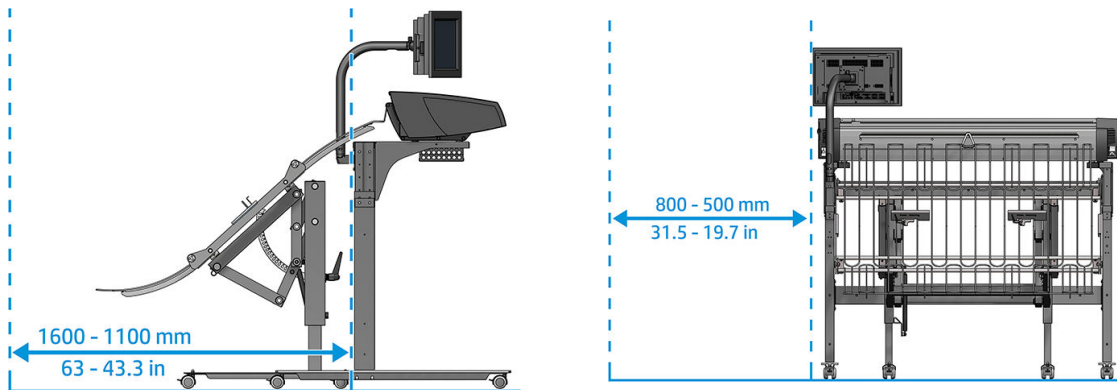
Dans ces conditions, un maximum de 50 feuilles peuvent être empilées si l'inclinaison du bac est correctement définie et que la butée est en place, comme expliqué dans ce guide. La capacité pour d'autres types ou formats de papier peut être inférieure, selon leurs densité et poids.

Le bac a été conçu pour prendre en charge les formats de papier d'une longueur allant de A2 (ANSI C) à A0 (Arch E). La largeur maximale est celle maximum prise en charge par le scanner, qui peut être 1 067 ou 1 118 mm, en fonction du modèle.

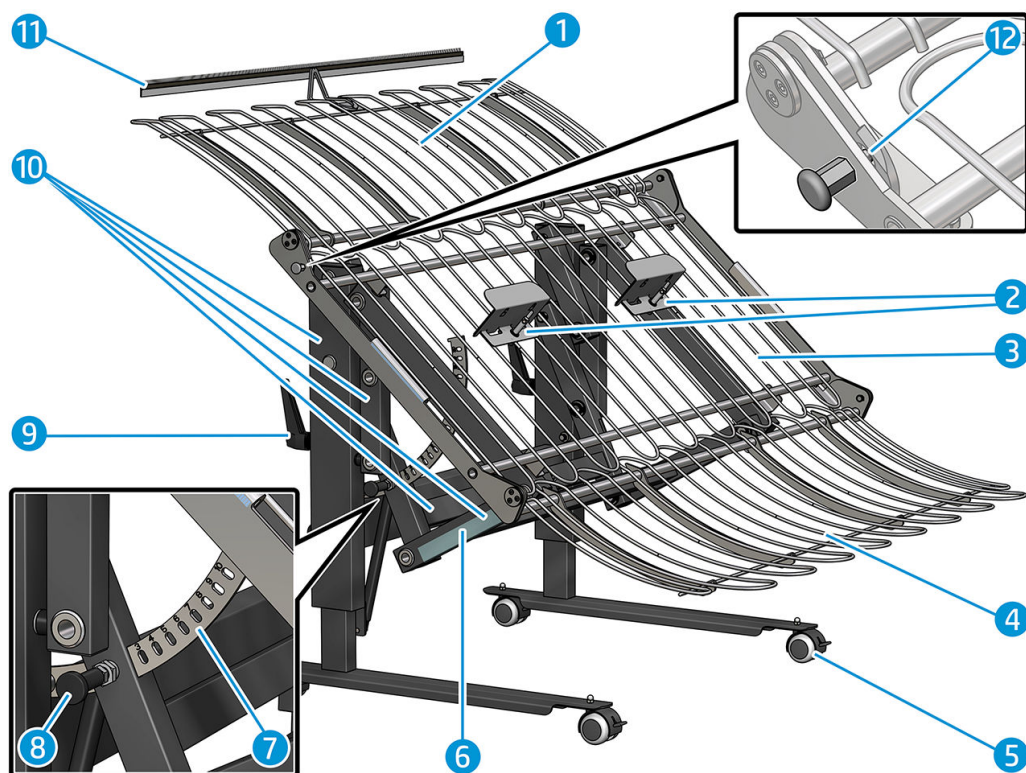


Espace requis

Dimensions approximatives du bac de sortie : 1 150 mm (L) × 1 190 mm (l) × 1 200 mm (H). Il est conseillé de laisser de l'espace supplémentaire sur la gauche et à l'avant du bac pour effectuer les actions normales lorsqu'il est en utilisé.



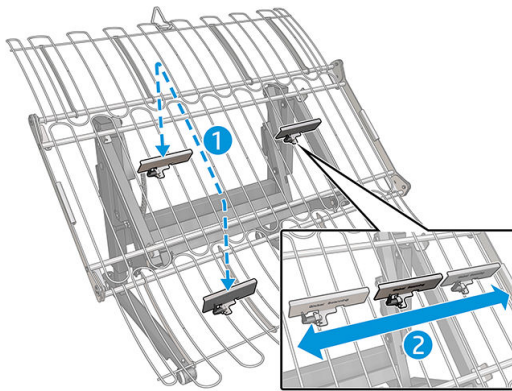
2 Contenu du carton



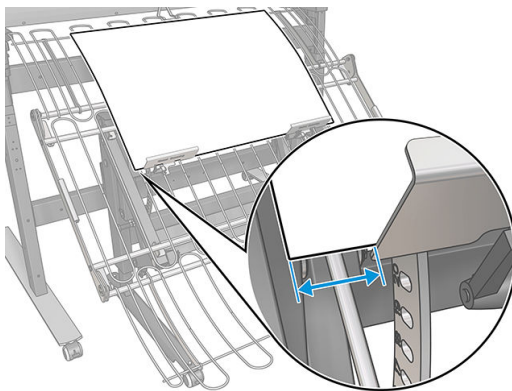
1. Bac supérieur
2. Butées du papier (2)
3. Bac central
4. Bac inférieur
5. Roues
6. Zone tactile du sélecteur d'inclinaison
7. Sélecteur d'inclinaison
8. Poignée d'inclinaison
9. Ajusteurs de hauteur (2)
10. Structure principale
11. Brosses antistatiques (version SD uniquement)
12. Verrou de sécurité

3 Ajustement de la butée

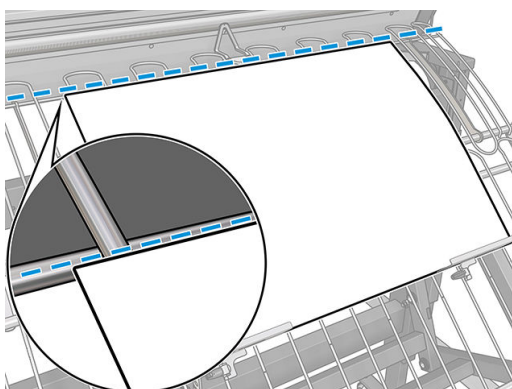
1. Prenez une feuille de papier au format de numérisation souhaité.
2. Installez au préalable les butées dans la partie du bac central ou inférieur, selon le format de papier.



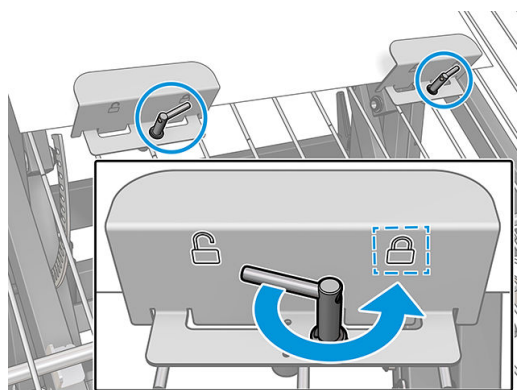
HP recommande que le bord du papier soit entre 5 et 10 cm au-delà du bord de la butée.



3. Placez le papier dans le bac, en vous assurant que le bord arrière est au-dessus (ou au moins pas en dessous) de la tige supérieure du bac de sortie. Reportez-vous à la section [Conseils pour réussir une numérisation en lot à la page 7](#).



- Fixez les deux butées en place en faisant pivoter la poignée, afin que le papier s'arrête avec son bord arrière dans la position indiquée.



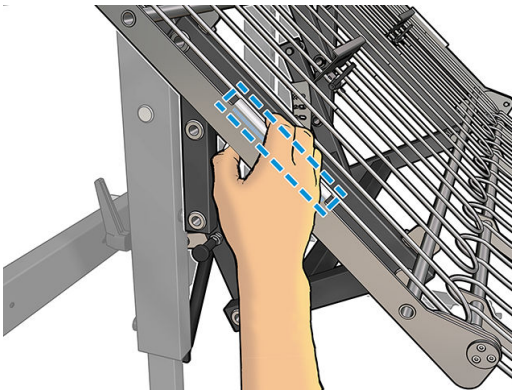
- Retirez la feuille de papier.
- Réglez l'inclinaison du bac si nécessaire (reportez-vous à la section [Ajustement de l'inclinaison du bac à la page 6](#)).
- Commencez la numérisation.

4 Ajustement de l'inclinaison du bac

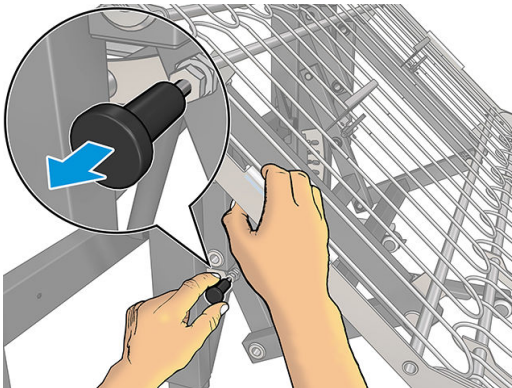
Vous pourrez peut-être faire glisser et empiler plus facilement les originaux dans le bac de sortie en ajustant son angle d'inclinaison. L'inclinaison idéale peut varier selon le type de papier, le format de papier et les conditions ambiantes.

L'objectif est de régler l'inclinaison du bac afin que le papier puisse tomber librement du scanner.

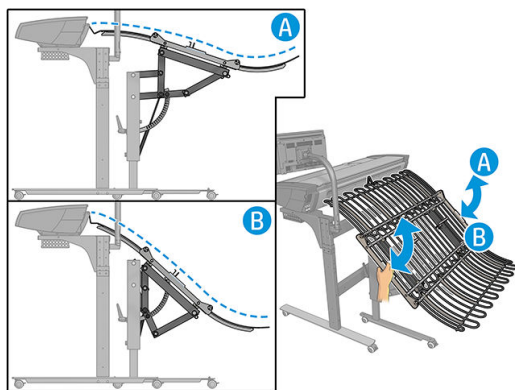
1. Maintenez le bac avec votre main dans la zone tactile.



2. Avec l'autre main, tirez sur la poignée pour désengager le verrou.



3. Déplacez le bac à l'inclinaison souhaitée en le tirant vers le haut ou vers le bas.



4. Relâchez la poignée lorsque le bac est à l'inclinaison souhaitée.

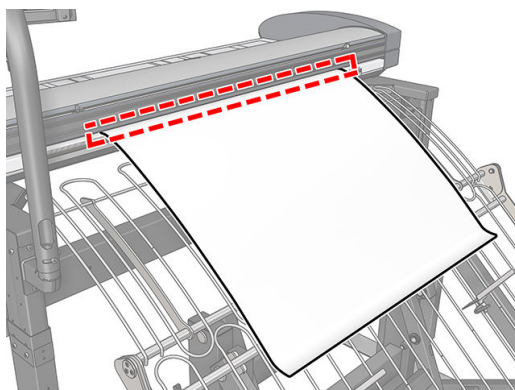
Conseils pour réussir une numérisation en lot

L'inclinaison du bac de sortie doit être ajustée afin que les feuilles de papier numérisées tombent librement du scanner dans le bac sans provoquer un bourrage. Les butées doivent être installées au préalable.

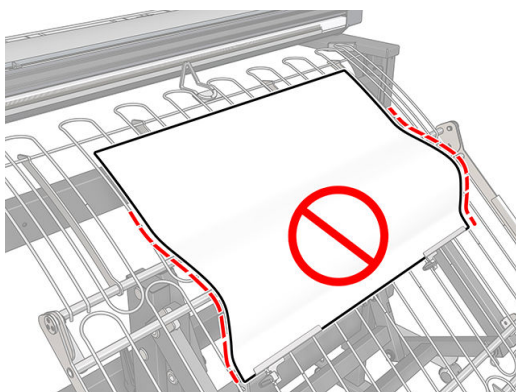
La meilleure inclinaison du bac peut varier légèrement selon le type et le format de papier, ainsi que les conditions ambiantes (température et humidité).

Il peut y avoir des écarts d'inclinaison entre la première page et celles suivantes, en raison de coefficients de friction différents papier/bac et papier/papier. Il est vivement conseillé de définir l'inclinaison avec une feuille de papier dans le bac.

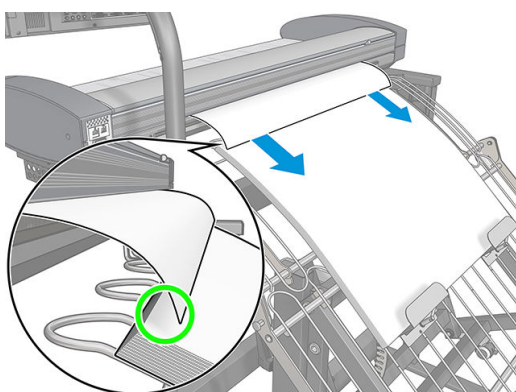
1. Si le bout d'une feuille est coincé dans le scanner et ne glisse pas complètement dans le bac, il est nécessaire de modifier l'inclinaison du bac, en diminuant la hauteur de l'extrémité du bac.



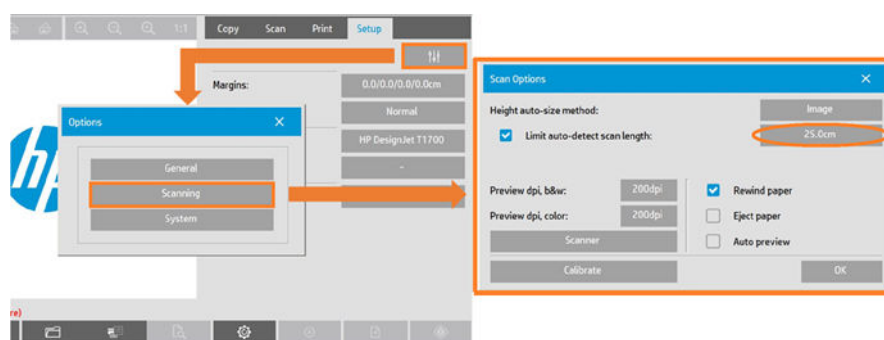
2. Lorsqu'une feuille tombe dans le bac, elle doit toucher la butée doucement afin d'éviter d'endommager le papier et d'entraîner des bourrages papier pendant la session de numérisation. Si une feuille ne se pose pas à plat dans le bac, l'inclinaison du bac doit être diminuée, en augmentant la hauteur de l'extrémité du bac.



3. Pour éviter les bourrages papier, assurez-vous que la feuille numérisée tombe sur les feuilles numérisées précédentes.



CONSEIL : Augmentez la longueur de prénumérisation du scanneur à 25 cm.



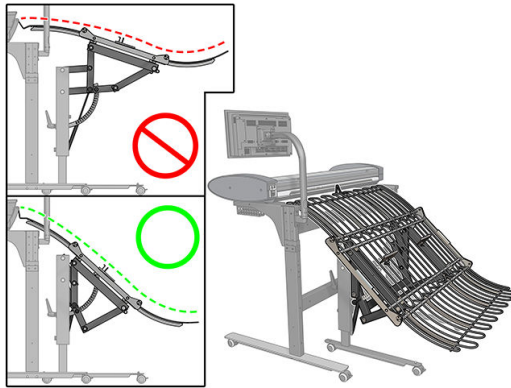
CONSEIL : L'angle recommandé à laquelle lancer une numérisation par lots est entre 6 et 10.

CONSEIL : Si le papier a tendance à s'enrouler, il est conseillé d'effectuer la numérisation avec les bords enroulés dans le sens de la numérisation, pour réduire le risque de bourrages papier.

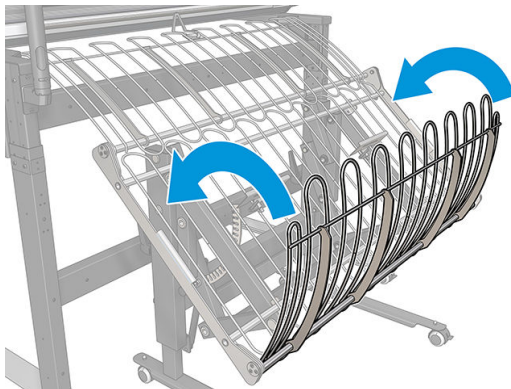
5 Pliage du bac pour le stocker

Vous pouvez plier le bac de sortie afin qu'il prenne moins d'espace pour le stocker :

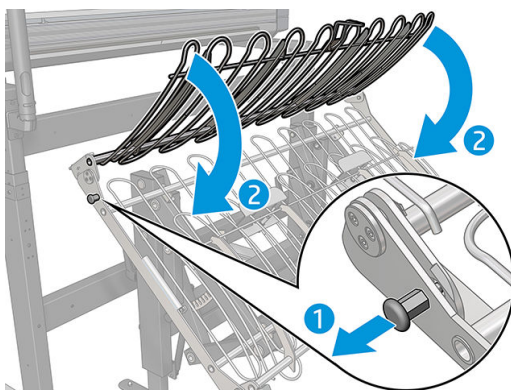
1. Placez le bac à une forte inclinaison (reportez-vous à la section [Ajustement de l'inclinaison du bac](#) à la page 6).



2. Repliez le bac inférieur vers le haut par dessus le bac central.



3. Déverrouillez le bac supérieur et repliez-le vers le bas par dessus le bac central.



4. Stockez le bac dans un emplacement pratique. Par exemple, il peut être stocké sous le scanneur.



6 Déclaration de garantie limitée de HP

Produit HP	Période couverte par la garantie limitée
Matériel HP	1 an
Logiciel HP	90 jours

A. Extension de la garantie limitée HP

1. HP garantit au client utilisateur final que les matériels HP sont exempts de défauts matériels et de fabrication pour une utilisation normale pendant toute la durée de la garantie limitée indiquée plus haut. La période couverte par la garantie limitée commence à la date de l'achat. Un accusé de réception ou ticket de caisse, qui indique la date d'achat du produit, constitue la preuve de la date d'achat. Une preuve d'achat peut vous être demandée pour pouvoir bénéficier des services fournis dans le cadre de la garantie.
2. La garantie HP s'applique aux logiciels HP uniquement dans les cas suivants (sous réserve que leur installation soit correcte et qu'ils soient utilisés sur le périphérique indiqué par HP) : impossibilité d'exécuter les instructions de programmation pendant la période de garantie limitée indiquée plus haut ; défauts matériels ; défauts du support physique sur lequel le logiciel a été fourni ; défaut de fabrication. HP garantit également que ses logiciels propriétaires standard seront parfaitement conformes aux spécifications. HP ne garantit pas que les logiciels fonctionneront dans le cadre de combinaisons matérielles et logicielles sélectionnées par vos soins, ou répondront à vos exigences.
3. HP ne garantit pas que les logiciels seront totalement exempts d'erreurs ou que leur fonctionnement ne sera jamais interrompu.
4. La garantie HP ne couvre que les problèmes survenant au cours d'une utilisation normale des produits HP ; elle ne couvre pas les autres problèmes, y compris ceux qui résultent des faits suivants :
 - a. Maintenance ou calibrage inapproprié
 - b. Accessoires, logiciels, interfaces, papier, pièces, encre ou consommables non fournis ou non pris en charge par HP
 - c. Exploitation en dehors des conditions spécifiées
 - d. Préparation ou maintenance inappropriée du site
 - e. Modification non autorisée ou abus
5. Si HP ou ses fournisseurs de services agréés sont informés, au cours de la période de garantie applicable, de l'existence d'un défaut dans un produit couvert par cette garantie limitée, HP effectuera les réparations ou remplacera le produit qui s'avère défectueux, selon le cas.
6. **Service de garantie de réparation par le client.** Les produits HP comportent de nombreuses pièces pouvant être réparées par l'utilisateur (CSR, Customer Self-Repair) afin de réduire le temps de réparation et offrir davantage de souplesse dans le remplacement des pièces défectueuses. Si, au cours de la période de diagnostic, HP constate que la réparation peut être effectuée au moyen d'une pièce CSR, HP vous l'enverra directement pour que vous puissiez procéder à son remplacement. Il existe deux catégories de pièces CSR :

- Pièces dont la réparation par l'utilisateur est obligatoire. Si vous demandez à HP de réparer ces pièces, vous devrez supporter les frais de déplacement et de main-d'œuvre pour ce service.
- Pièces dont la réparation par l'utilisateur est facultative. Ces pièces sont aussi conçues pour le programme Customer Self-Repair. Toutefois, si vous en confiez le remplacement à HP, il est possible que cela n'entraîne pas de frais supplémentaires selon le type de service de garantie prévu pour votre produit.

Selon la disponibilité et l'emplacement géographique, les pièces CSR seront expédiées pour une livraison le jour ouvré suivant. La livraison le jour même ou dans les quatre heures peut être proposée moyennant des frais supplémentaires si la disponibilité géographique le permet. Si vous avez besoin d'assistance, appelez le centre d'assistance technique HP afin qu'un technicien vous aide par téléphone. Dans les documents expédiés avec une pièce CSR de remplacement, HP précise si la pièce défectueuse doit lui être renvoyée. Si la pièce défectueuse doit être renvoyée à HP, vous devez le faire dans un délai précis, normalement cinq (5) jours ouvrés. La pièce défectueuse doit être renvoyée avec la documentation qui s'y rapporte en utilisant les emballages fournis. Si vous ne renvoyez pas la pièce défectueuse, HP risque de vous facturer la pièce de remplacement. Dans le cas d'une réparation par l'utilisateur, HP prend à sa charge tous les frais d'expédition et de renvoi de la pièce et choisit le transporteur/service d'expédition rapide à utiliser.

7. Si HP choisit de procéder au remplacement ou à la réparation de la pièce ou du produit défectueux sur le site de l'utilisateur final, cette intervention ne sera réalisée sans frais que si le site précité se trouve dans les zones d'intervention locale prévues. En dehors des zones d'intervention locales prévues, les services de garantie seront réalisés dans les locaux du client final après accord préalable ; pour de tels services, vous pouvez être amené à régler les frais de déplacement et d'autres frais susceptibles de s'appliquer. Pour plus d'informations sur les zones d'intervention, contactez votre fournisseur de services agréé HP.
8. Vous mettrez tout en œuvre pour soutenir et assister HP ou ses fournisseurs de services agréés dans la résolution du problème à distance. Cela peut par exemple consister à lancer et à exécuter des programmes de test automatique ou de diagnostic, à fournir toutes les informations nécessaires ou à mettre en œuvre des solutions de base sur demande de HP ou d'un représentant agréé HP.
9. Si HP n'est pas en mesure de procéder, le cas échéant, à la réparation ou au remplacement d'un produit défectueux couvert par cette garantie, HP remboursera sa valeur résiduelle dans un délai raisonnable après avoir reçu notification du problème. La valeur résiduelle sera le prix payé à HP ou à un revendeur agréé HP moins la dépréciation et l'amortissement.
10. HP n'a aucune obligation de remplacer ni de rembourser le produit, tant que vous ne lui avez pas renvoyé les composants, pièces, consommables, matériels défectueux, y compris la documentation connexe. L'ensemble des composants, pièces, consommables ou matériels supprimés au titre de cette garantie devient la propriété de HP. Nonobstant ce qui précède, HP peut renoncer à vous obliger à renvoyer le produit défectueux.
11. Sauf mention contraire et dans toute la mesure permise par la réglementation locale, les produits HP peuvent être fabriqués en utilisant des matériaux neufs, ou des matériaux neufs et utilisés, mais dont les performances et la fiabilité équivalent à des matériaux neufs. HP peut réparer ou remplacer les produits (i) par des produits équivalents à ceux réparés ou remplacés mais pouvant avoir été préalablement utilisés ; ou (ii) par un produit équivalent à celui d'origine si ce dernier n'est plus produit.
12. Cette garantie limitée est valide dans tous les pays/toutes les régions où HP ou ses fournisseurs de services agréés offrent des services de garantie et HP a commercialisé le produit HP couvert par cette garantie limitée. Toutefois, la disponibilité des services de garantie et le temps de réponse peuvent varier d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre. HP ne modifiera pas la forme, les réglages, ni le fonctionnement du produit pour qu'il soit exploité dans un pays/une région dans lequel (laquelle) il n'a jamais été conçu pour fonctionner pour des raisons légales ou réglementaires. Cette garantie HP est soumise aux lois et réglementations applicables, y compris les lois et réglementations nationales et américaines relatives à l'exportation et l'importation.

13. Des contrats prévoyant des services supplémentaires peuvent être obtenus auprès des centres de maintenance agréés HP là où le produit HP listé est distribué par HP ou un importateur agréé.
14. Vous êtes responsable de la sécurité de vos informations propriétaires et confidentielles et du maintien d'une procédure externe au produit HP de reconstruction de fichiers, de données ou de programmes perdus ou altérés. HP EXCLUT TOUTE RESPONSABILITE EN CAS D'ENDOMMAGEMENT OU DE PERTE DES FICHIERS STOCKES SUR LE DISQUE DUR DU PRODUIT HP OU D'AUTRES PERIPHERIQUES DE STOCKAGE. HP N'EST PAS RESPONSABLE DE LA RECUPERATION DES DONNEES OU FICHIERS PERDUS.

B. Limitations de garantie

DANS LA LIMITE DES LEGISLATIONS LOCALES, NI HP NI SES FOURNISSEURS TIERS N'OFFRENT QUELQUE AUTRE RECOURS OU GARANTIE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTENT EXPRESSEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALISATION, D'ASSURANCE DE QUALITE ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER.

C. Limitations de responsabilité

DANS LA LIMITE DES LEGISLATIONS LOCALES, LES RECOURS AU TITRE DE CETTE GARANTIE LIMITEE SONT VOS SEULS ET EXCLUSIFS RECOURS. A L'EXCEPTION DES INDICATIONS CI-DESSUS, HP ET SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE EN AUCUN CAS TENUS RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE DONNEES OU DE QUELQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPECIAL, MINEUR OU CONSEQUENT (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET D'ECONOMIES), QUEL QUE SOIT LE LIEU D'OU EMANE LA RECLAMATION, QU'ELLE SOIT FONDEE SUR UN CONTRAT OU UN PREJUDICE SUBI, OU QUELLE QUE SOIT LA RAISON LEGALE INVOQUEE, MEME SI HP A ETE AVISE DU RISQUE DE CE DOMMAGE.

D. Législation locale

1. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques. Il est également possible que vous ayez des droits supplémentaires, variables aux Etats-Unis d'un état à l'autre, au Canada d'une province à l'autre et dans le reste du monde d'un pays/d'une région à l'autre. Vous êtes invité(e) à consulter les lois applicables dans ces Etats, provinces, pays ou régions pour avoir pleine connaissance de vos droits.
2. Si cette déclaration de garantie entre en conflit avec la législation locale en vigueur, elle est réputée modifiée pour se conformer à ladite législation. HORMIS DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI, LES CONDITIONS DE GARANTIE CONTENUES DANS CETTE GARANTIE, N'EXCLUENT, NE RESTREIGNENT NI NE MODIFIENT LES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES A LA VENTE DE CE PRODUIT A VOUS-MEME, MAIS VIENNENT S'Y AJOUTER.

Rév. 05/09

Notifications réglementaires

Dans la documentation de l'imprimante et sur les sites Web HP (<http://www.hp.com/go/certificates/> et <http://www.hp.com/go/environment/>), vous trouverez les mentions réglementaires ainsi que les consignes en matière d'environnement et de règlement applicables à votre produit.